Les maires dans l'impasse à cause… des sens interdits

Une réunion d'urgence aura lieu demain à l'agglomération des Portes de l'Essonne pour trouver une solution au problème de circulation qui gâche le quotidien des habitants du sud d'Orly.

(LP/Marie-Cornélia/Laurent Dagrad.)

Christine Rodier (UMP) et Alain Védère (SE), les édiles d'Athis et de Paray.

Athis-Mons, hier. Ces riverains ont signé une pétition afin de protester contre la fermeture, la semaine dernière, d'une portion très fréquentée de l'avenue Jean-Jacques-Rousseau, rendant la circulation encore plus difficile. *(LP/C.S.-D.)*

LES GPS EUX-MÊMES ont perdu le nord dans le secteur ! Pas la peine de réactualiser vos cartes pour vous déplacer au sud d'Orly entre la N 7 et l'A 6 sur les communes d'Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste, Morangis, Savigny-sur-Orge et Juvisy-sur-Orge. En effet, depuis l'été dernier, les changements intempestifs de sens de circulation désorientent automobilistes et riverains. Dernière décision en date : la fermeture il y a une semaine d'une portion de 30 m sur l'avenue Jean-Jacques-Rousseau, à Athis-Mons, « afin de limiter le trafic excessif que connaît aujourd'hui la rue ».

Aussitôt, une pétition réclamant le retour de cet accès à double sens a été signé par plus de 200 riverains, venant des cinq communes du nord du département. « J'habite la rue Barbusse, juste à côté. Pour rentrer dans mon garage, je dois faire un détour de 2 km », explique David, 19 ans. Des voisines d'une cinquantaine d'années, Marion et Dominique, ne décolèrent pas. « Toutes les rues sont en sens interdit. Il y en 7 dans le périmètre », dénoncent-elles. « J'en ai compté 9, rectifie Christian, un habitant de Savigny. C'est n'importe quoi, complètement aberrant ! Les maires se bouffent le nez. »

Caroline, elle, habite Morangis. « Pour me rendre sur Paray ou sur la N 7, c'est devenu un vrai casse-tête. Avec la fermeture de l'avenue Charles-de-Gaulle *(NDLR : qui reliait auparavant Athis à l'aéroport d'Orly, limitée depuis août aux bus et aux vélos)*, ils ont condamné une porte de sortie. Maintenant, ça fait entonnoir. Tout le monde est embêté sur les cinq communes. »

A commencer par les commerces, qui craignent un impact sur leurs chiffres d'affaires. « Il me faut un hélicoptère, rigole le gérant de tabac. En une semaine, j'ai perdu entre 10 % et 15 % de ma clientèle. » « Moi, j'ai deux personnes qui avaient réservé une table dans mon restaurant. L'une s'est perdue. L'autre a préféré ne pas venir. On ne peut pas barricader une rue comme ça, du jour au lendemain, sans concertation », s'insurge la restauratrice de Chez Jacqueline, à Savigny-sur-Orge.

> *« En une semaine, j'ai perdu entre 10 % et 15 % de ma clientèle »*
>
> **Le gérant d'un tabac**

Malgré la colère de certains riverains, la maire (UMP) d'Athis-Mons assume cette décision, prise à titre expérimental jusqu'au 18 mai, en attendant que le plan intercommunal de circulation de l'agglomération des Portes de l'Essonne soit établi *(lire ci-dessous)*. « Je préfère que certains habitants fassent quelques mètres de plus, plutôt que d'avoir une catastrophe dans cette zone pavillonnaire. Je ne pouvais pas laisser ouverte cette avenue. C'était devenu trop dangereux depuis que l'avenue Charles-de-Gaulle est fermée. L'avenue Jean-Jacques-Rousseau n'a pas vocation à être un boulevard », estime Christine Rodier. Pour l'élue, « on se trompe de cible. Le souci est venu des sens interdits mis en place l'été dernier par le maire de Paray-Vieille-Poste. Il faut que mon collègue d'à côté retrouve la raison ».

En septembre, Alain Védère, le maire (SE) de Paray-Vieille-Poste, avait dû suspendre, vu le tollé provoqué, le plan expérimental de circulation qu'il avait testé durant un mois. La ville avait alors retiré la quasi-totalité des sens interdits. Mais pas celui de l'avenue Charles-de-Gaulle. Aujourd'hui, Alain Védère se dit « surpris » de voir Athis-Mons fermer « unilatéralement » une avenue alors qu'un plan intercommunal est en cours. « Moi, j'avais fait l'an passé ce plan expérimental pour réveiller tout le monde, affirme l'élu. La balle est dans le camp de la Calpe (Portes de l'Essonne). Je suis prêt à rouvrir par exemple l'allée des Meuniers. »

Dans cette querelle, le maire (UMP) de Savigny-sur-Orge avoue que « ces blocages de rue, de manière unilatérale, sont malvenus. Il faut mettre en place d'autres axes entre la N 7 et l'A 6 ». Même position de son homologue de Morangis, Pascal Noury (DVG). « Il y a une surenchère dans la protection des zones pavillonnaires. La seule méthode, c'est de se mettre autour d'une table tous ensemble, prône-t-il. Et essayer de répartir les nuisances de manière équitable. »

CÉDRIC SAINT-DENIS

« Arrêtons la bagarre de villages gaulois »

Robin Reda, président (UMP) de l'agglomération des Portes de l'Essonne

Une réunion exceptionnelle aura lieu demain au siège de l'agglomération des Portes de l'Essonne. Son président, aussi maire (UMP) de Juvisy-sur-Orge, Robin Reda, a pris cette décision face à l'urgence de la situation.

Comment avez-vous accueilli la décision de la maire d'Athis-Mons de fermer la rue Jean-Jacques-Rousseau, alors qu'un plan intercommunal de circulation est en cours d'élaboration ?

ROBIN REDA. Je ne me substitue pas à la maire d'Athis-Mons. C'est son choix. Maintenant, l'idée est que l'agglomération — qui n'a pas les pouvoirs de police des maires sur la question — essaye de proposer un document-cadre sur un plan intercommunal de circulation. Un format assez souple pour que la liberté reste aux maires.

Pourquoi alors cette réunion d'urgence ?

Les événements font qu'il va falloir intensifier le travail. Il y avait eu deux réunions jusqu'à maintenant. Il faut éviter que chaque maire agisse de son côté. Et arrêter la bagarre de villages gaulois. Je ne pense pas que la décision de la maire d'Athis-Mons soit la meilleure solution. C'est un sujet sensible.

Vous allez donc taper du poing sur la table ?

Je vais rappeler la méthode employée depuis que nous avons mis en place cette concertation sur le plan intercommunal de circulation. Nous avons développé un dispositif pour accompagner les villes et compter les passages de véhicules avant l'élaboration des plans de chacune. Je ne suis pas là pour contraindre les autres maires. On va voir si on continue ou pas.

Propos recueillis par **C.S.-D.**

Pas de plan de contournement d'Orly d'ici 2020

POUR DÉSENGORGER les axes saturés par des milliers de véhicules tous les jours entre la N 7 et l'A 6, le département a lancé des travaux de contournement de l'aéroport d'Orly. Si la première phase, à Athis-Mons, a été inaugurée en novembre 2013, la suivante — notamment pour éviter le centre de Paray — est à l'étude. Les travaux ne devraient pas démarrer avant 2020. Dans le projet, qui a fait l'objet d'une enquête publique en janvier, 2,2 km de voies nouvelles sont prévues entre la N 7 et la D 118, qui actuellement s'arrête au niveau de Morangis.

CORBEIL-ESSONNES

Nouvelle fuite de produit toxique à la piscine

■ Quatre mois après une première fuite de chlore à la piscine de Corbeil, un nouvel incident s'est produit hier. Vers 16 h 30, les sapeurs-pompiers ont été appelés par le stade nautique pour des personnes se sentant mal. Des analyses ont rapidement été effectuées et un produit chimique a alors été décelé. Hier, en début de soirée, il n'était pas encore possible de savoir s'il s'agissait de chlore. Une cinquantaine de personnes ont été évacuées. Elles n'ont pu regagner les vestiaires qu'en fin d'après-midi. Au moins trois enfants légèrement intoxiqués ont été conduits en observation au Centre hospitalier Sud francilien. Près de 51 sapeurs-pompiers ont été mobilisés. Hier, la cause de l'incident n'était pas encore connue. En octobre, la fuite de chlore avait été provoquée par la chute d'une bouteille contenant ce produit.

Il extorque une adresse avant d'aller enlever femme et enfant

■ Elle avait quitté le domicile conjugal situé en Belgique pour fuir son concubin violent et était venue se réfugier en région parisienne avec sa fille de 10 mois. Mais dimanche, le ressortissant belge retrouve une connaissance de sa compagne à la gare de Villeparisis (Seine-et-Marne). Sous la menace d'une arme de poing, il a forcé cet homme à lui communiquer l'adresse de sa concubine, à Corbeil-Essonnes. C'est là qu'il a enlevé sa compagne et la petite fille. Le ravisseur serait reparti vers la Belgique avec ces dernières, selon les premiers éléments de l'enquête, confiée à la police judiciaire de Meaux (77).

ITTEVILLE

Steve le magicien au Grand Rex

(LP/Olivier Arandel.)

■ En haut de l'affiche, de grands noms. Les danseuses du Crazy Horse, Clotilde Courau, Noémie Lenoir, Mikelangelo Loconte, Dani Lary… mais aussi Steve le magicien. L'adolescent d'Itteville, qui souffre d'une maladie incurable, sera sur la scène du Grand Rex (Paris IIe) le 9 mars pour la nouvelle édition de Sep'arty. Cette manifestation, créée en 2013, organise des spectacles au profit des personnes atteintes de la sclérose en plaques. *Lundi 9 mars à 20 h 30 au Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière à Paris (IIe). Tarif : entre 20 € et 35 €. Billets en vente sur le site de la Fnac. Plus de renseignements sur la page Facebook de Sep'arty.*